

JE M'ENGAGE A :

- Etre licencié au CAF de ST JULIEN EN GENEVOIS, ou disposer d'une double affiliation avec un autre CAF.
- Etre en possession de ma licence à chaque séance d'escalade, afin de pouvoir la présenter si elle m'est demandée.
- Acheter **une carte découverte CAF** si je souhaite découvrir l'activité pour une ou deux séances consécutives. Cette carte ne peut être renouvelée qu'une seule fois, toutes activités confondues.
- Avoir pris connaissance **du règlement d'utilisation** du gymnase de la CCG et à le respecter.
- Avoir un comportement responsable et citoyen, sachant que toute attitude dangereuse peut entraîner mon exclusion.
- Utiliser la SAE uniquement dans les horaires prévus pour le club et en présence du représentant du CAF de St Julien chargé de l'accueil des grimpeurs pour la séance.
Les horaires sont les suivants : le mardi de 19H00 à 22H00, dernière entrée à 20H15, le jeudi de 19H00 à 22H00, dernière entrée à 20H15.
- M'inscrire dès mon arrivée sur **le registre de présence**, en précisant mon nom, mon prénom, mon numéro de licence et mon heure d'arrivée.
- Etre accompagné et sous la responsabilité **d'un parent adulte**, adhérent du CAF et expérimenté pour l'utilisation d'une SAE, **si je suis âgé de moins de 16 ans.**
- Utiliser le vestiaire pour me changer.
- Porter des chaussons d'escalade lorsque je grimpe (baskets tolérées pour les utilisateurs inscrits pour une séance) et des chaussures de sport à semelle blanche pour circuler sur le sol sportif.
- Préserver la propreté du sol sportif et à ne pas manger au pied de la SAE.
- N'utiliser la magnésie que sous forme de boule.
- Disposer d'un matériel récent (corde, baudrier, système d'assurance) et en bon état et à en faire un bon usage.
- Maîtriser les techniques d'assurance et les manœuvres de corde utilisées en SAE.
- Ne jamais utiliser la SAE pour « école de vol ».
- Faire passer ma corde dans **tous les points d'ancrage** de la voie au moyen de dégaines.
- Faire passer ma corde dans **les deux mousquetons** du relais avant de descendre.
- Veiller à ce que ma corde passe dans toutes les dégaines si je grimpe en moulinette dans les parties en dévers.
- **Ne jamais avoir les mains plus hautes que le 1^{er} point d'ancrage** lors des exercices d'escalade sans encordement.
- Etre proche de la SAE lorsque j'assure mon 1^{er} de cordée et à **être vigilant**.
- Ne pas circuler trop près de la SAE lorsque je ne grimpe pas.
- Aviser le représentant du CAF ou le gardien du gymnase de toute anomalie constatée sur la structure et sur ses équipements, et signaler tout matériel laissé dans les voies.
- Aider au retrait et au pliage des cordes, ainsi qu'au rangement du matériel utilisé pendant les séances.
- Prendre acte que l'on pourra me demander de participer au nettoyage des prises (1 fois/an).

Je, soussigné..... certifie accepter cet engagement.

A Saint-Julien en Genevois, le

Signature :

Votre adresse mail :@.....
(SVP, écrire lisiblement)